

La légende du Citronnier

Parce qu'ils avaient voulu goûter au fruit de l'arbre de Science, les Saintes Ecritures nous apprennent qu'Adam et Eve furent chassés du Paradis, et, depuis, les hommes traînent après eux l'odieuse misère de lutter pour vivre en attendant le séjour promis aux élus.

Or, la belle histoire ne nous dit pas à quel mobile obéissait notre mère Eve, qui, appréciant le fruit défendu, avait jugé bon, par un caprice de femme, de faire partager à Adam la jouissance interdite.

Cependant, la légende, cette claire couronne de l'Histoire, nous parle doucement au coin de l'âtre, et confesse en même temps que la beauté osée, les faiblesses du grand aïeul. Au moment de quitter le Paradis que le Dieu bienveillant ouvrait comme un séjour de délices à la jeunesse éclatante, Eve voulut emporter un souvenir durable qui perpétuât l'image du bonheur envolé aux yeux des générations futures.

Or, au sein du temple fleuri qu'était le Paradis, Eve feignait d'adresser un dernier adieu au divin berceau des années, s'empara d'un des plus beaux fruits qui se trouvaient à la portée de sa main.

Sur la route, à l'aventure, elle montra le fruit à Adam qui crut reconnaître le fruit défendu.

Jette ce fruit, malheureuse femme ; ne vois-tu pas que c'est de son parfum pernicieux, de sa couleur, de sa forme jolie que nous viennent tous les maux !

— « Non, répondit Eve ! C'est en goûtant à ce fruit que j'ai appris à l'aimer et si mon flanc remue, si je sens que s'éveille pour moi une veadorable et mystérieuse, c'est à ce fruit clair que je le dois. »

Adam et Eve, après avoir parcouru plaines et montagnes, se trouveront devant l'émerveillement bien de la mer, sur la plage où plus tard s'éleva la cité de Menton.

L'Indépendant

Directeur-Administrateur Robert TAILLANDIER. Téléphone 5. C. C. P. Limoges 50719. Annonces classées... 1.4 fr. Chronique locale... 5 fr. Abonnements : 1 an 40 fr. 3 ans 120 fr. 6 ans 240 fr. (D'après départements, 65 fr.)

D'UNE SEMAINE... A L'AUTRE

La répression du terrorisme est à l'ordre du jour.

Partout les arrestations se multiplient. Le Président Laval parle. Lundi, le Président Laval a tenu à présider la première séance d'études à laquelle le garde des sceaux avait convoqué les procureurs généraux et les procureurs des principales villes de France.

Le Président Laval a fait d'importantes déclarations : « La meilleure manière d'assurer le salut du pays, a-t-il dit, c'est de le faire vivre dans l'ordre. »

En terminant, il a dit : « C'est la France que je défends, je vous demande de la défendre avec moi. »

La conférence de Moscou. Au sujet de cette conférence, Harold King, correspondant de l'Agence Reuter à Moscou, mande à cette agence : « Les autorités soviétiques estiment qu'une décision commune acceptable par les parties intéressées devra être prise au début de la conférence tripartite pour ce qui concerne la question du second front. »

Les milieux politiques de la Wilhelmstrasse ont toujours considéré que, s'il est évident que les divergences de vues existent entre les Anglo-Américains, d'une part, et les Soviétiques, d'autre part, ne sont pas susceptibles d'apporter une modification dans l'attitude des belligérants.

La journée des absents. Le Maréchal a assisté à la messe célébrée dimanche à Vichy pour les prisonniers de guerre et les travailleurs en Allemagne.

La fameuse aux Indes. M. Amery reconnaît la gravité de la situation. Dans certains districts du Bengale, on enregistre des dizaines de milliers de morts.

En Espagne, un grave accident de chemin de fer s'est produit. On compte de nombreux morts. — A partir du 25, six Umbres à l'effigie des grands hommes du XVI<sup>e</sup> siècle seront mis en vente.

Plusieurs tableaux de grande valeur sont volés à Nice.

« L'Italie ne siègera pas à la Conférence de la Paix », déclare-t-on dans les milieux politiques londoniens. — Pour les beaux yeux d'un cocher, deux Hongrois se battent en duel au couteau. L'une est au cimetière, l'autre à l'hôpital.

— Mme veuve Anne Vié, née Cauqui, de Mazamet, est entrée lundi dans sa 104<sup>e</sup> année d'existence. — La voiture ambulance de l'hôpital de Rodéz tomba dans un ravin, 1 mort, 6 blessés.

Le Conseil de la Francisc, sous la présidence de M. le général d'Amancey-Bérard, grand chancelier de la Légion d'honneur, a décidé que M. André Grisoni, maire de Courbevoie, et M. François Valentin étaient indignes de porter l'insigne du Maréchal.

Le gouvernement grec émigré a démissionné pour protester contre l'octroi, de la belligérance à l'Italie. — Sous les auspices du groupe « Collaboration » s'est tenue à Nice une réunion.

MM. le professeur Grimm et Philippe Henriot ont parlé de l'Europe nouvelle et de la place que pourrait y prendre la France.

L'ex-député communiste Marty est recu par Girard et de Gaulle. Le représentant de l'agence dissidente à Alger écrit : « M. Marty a pris contact avec les principaux membres du Comité de libération nationale, notamment avec les généraux de Gaulle, Girard, le Gentilhomme et Catroux, ainsi qu'avec MM. Massigli et Tixier. Il a déclaré à un journaliste qu'il regretterait certaines lettres dans le domaine de l'épuration. »

Sur les fronts de guerre. Sur le front de l'Est, les Soviétiques, mettant à profit le temps exceptionnellement beau, poussent leurs attaques avec des forces très puissantes. Au confluent du Pripet, un corps cuirassé allemand déjoue une dangereuse tentative de percée.

L'Agence « Inter-France » indique : « Entre la mer d'Azov et la boucle du Dniepr, la pression soviétique est maintenant, mais le raidissement de la défense allemande et les contre-attaques lancées dans le secteur de Melitopol ont permis de reprendre certaines positions qui avaient été abandonnées au cours des furieux combats des jours précédents. »

Agriculture et Ravitaillement

Le transport des récoltes provenant des jardins familiaux.

Tout exploitant d'un jardin individuel, titulaire de la carte de jardinage, a la possibilité de se faire délivrer une autorisation de transport, soit pour rentrer sa récolte, soit pour procéder à des expéditions destinées à des parents ou amis, étant entendu que les envois ainsi effectués conservent leur caractère strictement familial.

Ces autorisations, qui visent essentiellement les pommes de terre et légumes secs, doivent être demandées au chef du district du ravitaillement. La première demande devra comporter : 1° Les indications nécessaires à l'autorisation de transport proprement dite (nom et prénom, adresse de l'exploitant et du destinataire, quantité de denrées à transporter, provenance de la récolte, mode d'expédition ou de transport, mention de la gare de départ et de la gare destinataire).

2° La mention du numéro de la carte de jardinage de la mairie qui l'aura délivrée. 3° La déclaration des superficies ensemencées visés par le mode de la localité où est située l'exploitation. Toutefois, ce visa pourra être remplacé par celui du président de l'Association des Jardins à laquelle appartient le demandeur.

4° Dans le cas où une première demande n'aurait pas été faite, le transport que d'une partie seulement de la récolte, il suffira que toute demande ultérieure porte les indications nécessaires à l'autorisation de transport proprement dite, indications énumérées ci-dessus. Elle devra être adressée au chef de district du ravitaillement et comporter références et date de la demande initiale de transport.

Série d'arrestations

Le 14 octobre, M. le Procureur de la République place sous mandat de dépôt le nommé Pierre Nélat, 23 ans, manœuvre, originaire de Garenne-Colombe, arrêté par M. le commissaire de police pour vol.

Le jeune homme fut transféré le lendemain à Périgueux. — Le 15 octobre, M. le commissaire de police d'Azay le parqué le nommé Achille Midon, 48 ans, cultivateur, originaire de la Geste, arrêté pour tentative de vol.

Midon fut placé sous mandat de dépôt par M. le juge d'instruction et transféré le lendemain à Périgueux. — Le 16 octobre, le nommé Guy Lichtenstein, 21 ans, manœuvre à Bergerac, arrêté par M. le commissaire de police pour vol, fut placé sous mandat de dépôt et dirigé sur Périgueux.

Tribunal Correctionnel

Audience du 14 octobre. Vols dans les champs la nuit et violence à citoyen chargé de service public. — Marcel Roger, 20 ans, peintre à Bergerac, 1<sup>er</sup> an de prison ; Marcelle Pierre, 33 ans, manœuvre à Bergerac, trois mois.

Chronique Locale

Cercle musical. — Dès sa première réunion, le Cercle Musical voulant donner une suite à son passé glorieux a décidé d'inscrire à son programme « Vétérinaires », la dédicace opérée du spirituel et délicat André Messager.

Cette œuvre est si comme une synthèse du bon goût français, n'est pas chose facile à monter, car elle veut, en même temps que des chanteurs de choix, des conditions éprouvées, mais la difficulté n'a-t-elle pas toujours été vaincue par le bon vouloir et le travail ? N'est-ce pas tout l'appage de notre vieux groupement chorale qui a permis de réaliser à peu près tous les grands chefs-d'œuvre du répertoire ?

Vraie donc, jeunes gens et jeunes filles, vous êtes à la phalange patée qui du concours de Toulouse en 1972 à la dernière revue qu'Albert Marquet nous donna il y a deux ans, n'a fait que marcher de succès en succès ; l'accueil est amical, par tradition, la notoriété acquise d'avance et vous y éprouverez le plaisir de la continuer.

Vous y fêterez aussi, si vous le désirez, ou plus tôt en septembre l'excellent, Mollé, Muset, De Fers, Cavalli, Jules Renard et aussi l'indispensable, l'écrit de la vieillesse de Gounod, de Verli, de Wagner, de Messager, de Christini et de Lehar. L'art vous permettra d'y déployer vos ailes. Venez en grand nombre, venez !

Les inscriptions sont reçues par M. Marquet, président, au Préfet, Bergerac, directeur, rue du Moirier, Deaux, secrétaire général, rue Calais, Darrieu, rue du Maréchal Pétain, Larocumain, place de la République, 16 bis, rue de la République, 16 bis, rue de la République, 16 bis, rue de la République, 16 bis.

MAISON LAPORTE

(R. MAZEAU SAC) 41, rue Vallette, 41, Bergerac. — Enfant tué par un camion. — Le 15 octobre, vers 11 h. M. Marcel Neveu, 33 ans, chauffeur de camion auto chez M. Amalviel, négociant en fruits et légumes, a été heurté par un camion de la maison Laporte et a été tué sur le coup.

Le père, M. Jean Decamp, 39 ans, cultivateur aux Thermes, commune du Coux, se trouvait à ce moment-là à son domicile adit lieu et fut informé du malheur qui le frappait par un grand frère, son beau-frère Mme Carmignat, depuis le 8 octobre, ainsi que sa mère. Le donleur des parents est immense.

Le gendre, M. Jean Decamp, a été déclaré en état de deuil. — Etabliissement A. MATHIEU, 22, rue du Puits à Bergerac, prévient éventuellement assurer être aller en retour, à camionneur ayant transporté légumes Haute-Vienne, Haute-Garonne, Basses-Pyrénées, etc.

ACHAT MEUBLES ANCIENS

VENTE ET MODERNES. Maison V<sup>e</sup> GOT. E. BENOIST Gendre, Successeur, 11, rue Monast-Bully, BERGERAC. Location Téléphone 652

On a volé — Du Higo estimé à 500 francs, en préjudice de Mme Lorge, née Eugénie Barraud, 35 ans, domestique agricole à Saint-Germain, commune de Saint-Carlin-de-Labarde.

La somme de 500 francs et une paire de souliers appartenant à M. Gaston Pimponnet, 43 ans, domestique agricole chez M. Martinand, propriétaire à Mérignac, commune de Saint-Pierre.

Le gendarme d'Issigeac enquête.

TISANE VICHYFLORE

Une tasse après le repas. L'ACHAT DE DÉBARCER, rans, cave et grenier et linges d'occasion. Visé à domicile. S'adresser 34, rue de Conférences, Bergerac.

ACHETONS FICELLE LIENS PAPIER et ALFA

non utilisés pour l'Agriculture. A. LECAREUX 10, rue de Tourville PARIS XX<sup>e</sup>

Officier de paix. — M. H. Mener, officier de paix de première classe, est nommé au corps urbain de Bergerac.

Comment garder les maris ?

Bonne santé et bon humour sont les meilleures armes de la femme. Si vous êtes incommodée par des malaises, si vous êtes nerveuse et exagérément fatiguée certains jours, prenez des gouttes Florides. Le remède végétal est efficace pour la femme. Il agit sur la circulation et lui donne un bon appétit et l'air libre. Le flacon de gouttes Florides, 16 fr. 50. Si vous ne pouvez pas vous procurer les gouttes Florides, faites usage des comprimés Florides, même format, même efficacité, 16 fr. 50. Les pharmacies : Lab. Hain, Châteauneuf. Visa 816 P. 3311.

Pharmacie de service.

Demain dimanche, pharmacie Denoir, rue Marché Pétain.

VOUS QUI DESIREZ Vendre ou Acquérir Propriétés, Villas, Fermes ou Châteaux

Tous prix, toutes contenance. Une seule adresse : Cabinet Jean-Ernest CROUZEL, Membre de la Chambre Syndicale des Agents Immobiliers, La Boisson (Gagny), Téléphone 9.

Trouvailles. — Il a été trouvé :

Un petit vêtement d'enfant par Mme Hogue, boulevard de l'Entre-01. Une portefeuille contenant une carte d'identité, une somme assez importante par Mme Amblard, rue Marché Pétain.

VICHYBOL active Foie et Intestin

Allocutions Militaires. — Les bénéficiaires de délégations militaires sont invités à se présenter à la mairie, bureau militaire, munis de certificat d'admission et de leur carte d'identité pour retirer les mandats de paiement des 4<sup>e</sup> trimestre 1943 et 1<sup>er</sup> trimestre 1944.

Comment soigner la sciatique

As-mel si douloureux, l'impérieux d'abord déposer un omelet énergétique. Le Gandol est tout indiqué, car il soulage vite avec ses trois puissants calmants. De plus, le Gandol active l'alimentation de l'organisme et procure ainsi une amélioration durable. Tels Phies, 19 fr. 80 la boîte de 30 sachets Gandol, Lab. Hain, Châteauneuf. Visa 816 P. 3038.

Dans la soirée du 16 octobre, M. Pierre Lucien Raymond, 34 ans, domicilié au Nardy, commune de Lembras, chauffeur au service de M. Prêtre, négociant à Bergerac, fut victime d'un accident mortel dans les circonstances suivantes :

Vers 19 heures, M. Raymond regagnait son domicile à motocyclette, et suivait la route nationale n° 21, lorsque, arrivé non loin de l'entrée du village de Pombonne, par suite de manoeuvre, il heurta une personne sur la route, et pen après il alla se jeter sur un camion de l'Union Industrielle qui venait en sens inverse dans la direction de Bergerac.

M. Raymond est le frère fratri et rendit le dernier soupir. Son corps fut transporté à la morgue de l'hôpital ; le service de police procéda à l'enquête d'usage. Les obsèques furent célébrées mardi 19 octobre, à 10 h. 30, en l'église de Lembras.

M. Raymond laisse une veuve et un enfant en bas âge. Il était très estimé de tous ceux qui le connaissaient. Nous exprimons à la famille nos vifs et sincères condoléances.

ACHAT DE DÉBARCER, rans, cave et grenier et linges d'occasion. Visé à domicile. S'adresser 34, rue de Conférences, Bergerac.

Titres d'Alimentation.

Les titres d'alimentation pour le mois de Novembre 1943 et les tickets de rationnement pour le renouvellement des cartes de tabac seront distribués à la mairie à partir d'aujourd'hui samedi aux chefs de famille dont le nom commence par :

A et B le samedi 30 octobre, C D E le lundi 31 octobre, F G H le mardi 1<sup>er</sup> novembre, I J K le mercredi 2<sup>e</sup> novembre, L M N O le jeudi 3<sup>e</sup> novembre, P Q R le vendredi 4<sup>e</sup> novembre, Retardataires le samedi 30 octobre.

Pour tous ces jours, de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h. 30. Les suppléments alloués aux familles nombreuses seront distribués aux mêmes dates (présenter la carte d'alimentation du chef de famille).

Les cartes de rationnement seront distribuées aux mêmes dates (présenter la carte d'alimentation du chef de famille).

Les consommateurs sont instamment priés de vérifier en présence de l'agent distributeur le nombre et la catégorie des feuilles de tickets qui leur sont remises, les numéros des coupons attachés (5 et 7 de novembre pour le samedi 30, 8 de novembre pour le dimanche 1<sup>er</sup> novembre pour le lundi 2<sup>e</sup> novembre).

Les consommateurs doivent toujours être porteurs de leurs papiers d'identité. Les cartes de travail, certificats de travail, ainsi que papiers justificatifs de profession ou d'emploi doivent être présentés conformément aux instructions affichées et publiées ailleurs.

Tickets tabac. — Les consommateurs intéressés devront obligatoirement présenter leur carte de tabac.

Distribution de réformes et suppléments pour malades et femmes enceintes. — Cette distribution commencera le mardi 2 novembre 1943 dans l'ordre suivant :

Les cartes d'indemnités dont le nom commence par : A B C Mercredi 3 Nov. — D E F Jeudi 4 — G H I K Vendredi 5 — L M N O Samedi 6 — P Q R Lundi 8 — T U V W X Y Z

Le 14 et 15 du mardi 9 pour tous les retardataires jusqu'à un 30 novembre dernier.

N.B. — Le certificat de radiation de visa pour le mois de novembre est obligatoire pour tous les bénéficiaires de la loi n° 1. Ce certificat doit être conforme au modèle reproduit par les journaux locaux et régionaux.

Un marché. — Le marché du 16 octobre aura lieu à 8 heures. Apports importants de légumes et de pommes. Nombreux appâts de chèvre à 30 fr. le kilo et de châtignons à 10 fr.

Retenue des classes. — La rentrée des classes de l'école des filles de la rue St-Sébastien et de l'école de garçons de la place Jules Ferry, aura lieu vendredi 23 octobre.

Rassemblement des élèves. — Soles des Filles : Classes primaires, salle La Paquette, à 9 heures ; cours complémentaire, salle La Paquette, à 13 h. 1/2.

Soles des Filles : Classes primaires et cours complémentaires : Soles Jules Ferry, à 13 h. 1/2.

D.E.P.A. — Cet examen aura lieu cette année à l'école de la Paquette de la Madeline, samedi 23 octobre, à 7 h. 45 (heure légale).

Le Directeur, H. FERREZ.

Théâtre. — L'impressionnisme d'Edmond Rostand Gagny de Bergerac, par la troupe officielle spécialisée dans ce ouvrage avec décors et mise en scène appropriés, sera donné ce soir vendredi.

Foudres, Demi-Muids Ouves, Barriques en lles blancs et rouges. Tonnelier DE SA CONTE. ROTE DE POMBONNE. Tél. 608 BERGERAC Tél. 08. ach/ le tartre blanc et rouge

DERNIERE HEURE

Trois bombes placées à abanone des fenêtres de l'ambassadeur, pulvérisant la chambre de M. de Brion. Seule, un secrétaire est blessé. Dans le secteur d'out front ruse, la perote des rouges est contenue. Les départs en permission des travailleurs français en Allemagne ont repris cette semaine.

Ce qu'il faut savoir

Appel aux cultivateurs. A printemps dernier, j'ai demandé aux cultivateurs de la Dordogne de livrer tout leur blé afin d'assurer aux Français des villages leur pain quotidien. Cet appel a été entendu. La soudure a été réalisée. Je remercie tous ceux qui ont contribué. Aujourd'hui, je m'adresse à vous pour vous demander de livrer vos impôts de pommes de terre aux collecteurs.

Vous savez que la pomme de terre constitue la base de l'alimentation des familles peu fortunées, qui n'ont pas les moyens de l'acheter au prix du marché. Votre travail est rude, votre tâche est difficile. Mais vous avez heureusement de quoi assurer votre subsistance et celle de votre famille. Songez que les ouvriers ou les employés de ville, dans le cas de la panne à livrer, pensent aux familles nombreuses et aux familles ouvrières qui souffrent. Je vous demande de les aider en livrant vos pommes de terre qui leur seront distribuées.

Je sais que lorsqu'on lui fait appel au cœur, à la compréhension et à l'esprit de solidarité du paysan dordognois, ce n'est jamais en vain. C'est pourquoi j'ai confiance et que, au nom des habitants des villes, je vous remercie.

Le Préfet, J. POPINEAU.

Vêtements et textiles

La Préfecture de la Dordogne communique : A partir du 13 octobre 1943, les points : 1° 85 à 104, extraits des cartes spéciales de vêtements et articles textiles pour fillettes et garçons de 3 à 12 ans ; 2° 87 à 108, extraits des cartes spéciales de vêtements et articles textiles pour jeunes gens et jeunes filles de 12 à 18 ans, pourront être valablement utilisés uniquement pour achats d'effets destinés aux militaires de ces cartes.

Circulation automobile

M. le Préfet vient de prendre l'arrêté ci-dessous : Article premier. - A dater du 20 octobre 1943 et jusqu'à nouvel ordre, la circulation automobile est interdite sur le territoire du département de la Dordogne, de 22 heures à 6 heures du matin.

Art. 2. - Cette interdiction ne s'applique pas aux médecins, aux sages-femmes, aux vétérinaires et aux ministres des cultes, en cas d'urgence et pour les besoins de leur profession, ainsi qu'aux fonctionnaires de police, aux pompiers et aux agents de la Défense passive dans l'exercice de leurs fonctions et obligations.

Art. 3. - Toutes autorisations de conduire la nuit antérieurement délivrées à d'autres personnes que celles figurant à l'article précédent sont considérées comme nulles.

Art. 4. - Des dérogations au présent arrêté pourront être accordées par le préfet et les sous-préfets, dans des cas exceptionnels et notamment en vue d'un transport de ravitaillement devant être effectué d'urgence. En cas de transport d'un malade grave, l'autorisation pourra être accordée par le maire.

Pressurage des pommes et poires La préfecture communique : Par arrêté du 20 septembre 1943, Monsieur le préfet régional a fixé le prix maximum de pressurage des pommes et poires à 30 francs par hectolitre de cidre et de poiré obtenu.

Prostatiques vite soulagés

Un prostatique qui suit le nouveau traitement magnésien (Dragées de Magnésium et Surfactant) se débarrasse très vite de ses maux. Les envies impérieuses et fréquentes, les brûlures du canal, les élanements incessants, les douleurs, les décharges nocturnes, les mictions ne viennent normales et l'état général s'améliore considérablement. Chez les prostatiques opérés, les Dragées de Magnésium provoquent un rapide relèvement de la force avec parfait fonctionnement de la vessie. Tous les détails sur ce traitement, les Dragées de Magnésium, sont dans une très intéressante documentation envoyée gratuitement par Labor. A. Roman, 30, rue Malherbe, Lyon.

PRODUCTEURS DE LAIT

Voleur comment sera appliquée la déduction O.S. ? Tout d'abord, quelles sont les quantités de lait ou de produits laitiers ouvrant droit aux primes de livraison ? Ces quantités, annuelles, sont : 1.440 litres pour les vaches de race laitière ; 800 litres pour les vaches de races Parthenaises et Salers ; 800 litres pour les races Limousines et Garonnaises.

Sera considéré comme étant fourni au Ravitaillement Général et rentrera dans le ligno de crédit pour le calcul des primes :

- 1. Les quantités de lait ou produits laitiers régulièrement commercialisés. 2. La consommation familiale en lait ou en produits laitiers forfaitairement à demi-litre par jour et par personne vivant sous le toit de l'exploitant. Toutefois, un quart de litre seulement sera comptabilisé pour le calcul des primes. 3. La consommation familiale en produits laitiers pour les titulaires des bons P2 et P3. 4. La consommation des veaux basée sur 210 litres par veau livré au Ravitaillement Général.

Fiche Individuelle de livraison

Vous aurez à remplir tous les mois une fiche qui vous sera remise par les soins de la mairie de votre commune au moment de la distribution des cartes d'alimentation, en même temps qu'il vous remettra remplie celle du mois écoulé. Chaque fois que vous vendrez des veaux au Ravitaillement Général, vous ferez remplir une de ces cartes situées au verso de la mention du Président de la Commission d'achat.

La remise de la Fiche Individuelle est obligatoire

Ces fiches, centralisées à la mairie, seront reprises par le ramasseur de lait pour former les états mensuels communaux. Périodiquement, un classement des producteurs sera effectué pour le paiement des primes. Ce classement sera affiché dans les mairies.

Producteurs, attention ! Ne faites pas de fausses déclarations de cheptel.

Il est bien entendu que la Déclaration O.S. ne s'applique qu'aux communes situées dans une zone de ramassage. Le Secrétaire Administratif, L. BARTHOLOME.

QUE SE PASSERA-T-IL EN AVRIL 2521 ?

Il paraît que ce qui se passe actuellement sur notre globe n'offre aucun intérêt en comparaison de ce qui se produira en avril de l'an 2521. C'est du moins ce qu'affirme l'astronome italien Biondini, lequel a découvert une planète planétaire et, par une série de calculs précis, il est parvenu à la réjouissante conclusion que voici. Dans 578 ans, exactement le 6 avril 2521, cette planète méliétique se placera dans une position telle, dans notre système solaire, que sous l'action de leurs forces conjuguées, un cataclysme sans précédent se déchaînera sur notre terre.

Déjà, tremblements de terre, effondrement de continents, fin du monde ? M. Biondini ne précise point. Il sait seulement qu'il y aura quelque chose d'effroyable pour notre humanité. Dieu merci, on aura le temps d'en réparer d'ici 2521.

Le Congrès des Planteurs de tabac a tenu ses assises à Bordeaux

L'Assemblée générale du groupe spécialisé de planteurs de tabac s'est tenue mardi, à Bordeaux, sous la présidence de M. Lagarde, président du Groupe national. Environ quatre-vingts planteurs appartenant aux quatre sections régionales du S.O. étaient présents. M. St-Martin a fourni un rapport moral faisant ressortir notamment les graves difficultés auxquelles avait à faire face le Monopole pour assurer aux fumeurs la régularité d'une ration extrêmement réduite.

A son tour le président souligna la nécessité d'une collaboration étroite entre l'Administration et les planteurs ainsi que leurs efforts conjugués permettant d'obtenir enfin le coup d'arrêt. D'après un exposé de M. Laperche sur la situation de la trésorerie du Groupe et l'approbation des comptes du trésorier et du commissaire, le président fit adopter la liste des membres devant constituer la commission paritaire pour la fixation du prix moyen de la récolte 1942.

Quelques planteurs présentèrent aussi diverses observations et suggestions qui suscitèrent des débats au sujet de la part du président et du syndicat du gouvernement.

LES SPORTS

Rugby

Un Stade Philippe Pétaïn Partie sans histoire Victoire sans éolat C'est par 18 points à 3 que l'U.S.B. a disposé du B.C. Un journaliste bordelais écrit avant cette rencontre : « Les Eclairiers disposeront facilement des Bergeracois ». Notre confrère connaît mal notre « quinze » ou se laisse aller à une autre idée de celle du B.C.C. Ce fut une triste exhibition. Nous donnerons dans nos prochains numéros plus amples explications. Voyons la partie. Les premiers mêlés sont à l'avantage de Bergerac qui en profite pour faire donner ses lignes arrières. Bératou grâce à une parade de Marot, un essai est marqué par Chasse. Bergerac 5 points. Quelques minutes sont à peine écoulées que le ballon repart à l'attaque et à Strada marque un bon point. Bergerac 10 points. Alors nous assistons à l'écrasement de Berck sous le poids de la côté local on joue un petit bonjour. Cependant un troisième essai sera marqué par les avant arrières, ce qui porte à 15 points. Sur interception, Jourdan du B.C.C. sauve l'honneur en marquant un essai. B.C.C. 3 points. Au 20e minute, un quatrième essai sera marqué par nos compatriotes. Bergerac, 18 points. Bon arbitrage de M. Courbières.

Considérations

De l'équipe du B.C.C., nous dirons simplement qu'elle est, pour le moment, quelconque. Réservons pour l'U.S.B. ce qui est le plus intéressant. Il y a des vérités qu'il faut dire lorsqu'on aime bien ses amis et c'est le cas. La partie fournie par nos hommes dimanche, démontre que la bonne carburation n'a pas encore été trouvée. Ça me va pas. Après le match du Stade Bordelais, nous pensions enregistrer des progrès rapides. « Anne, ma sœur Anne, nous ne voyons rien venir ». Faut-il l'U.S.B. à tout ce qu'il fait pour bien faire.

Nous jugerons aujourd'hui le ligno d'avants. Elle marque d'entraînements et de beaux quatuorzes essai, aucune combinaison à la touche. La troisième ligne ne pousse jamais en mêlée. Il faudrait, dans ces conditions, que l'U.S.B. ait un talonneur pour avoir la balla. Si nos nabiates veulent accéder de matches plus importants, avec des chances de succès, il leur faut l'entraîner et tirer profit des enseignements de leurs mentors. Ils seront dimanche, devant la C.A.P. à nous prouver qu'ils sont capables de justifier les espoirs qu'ils ont fait naître.

Le public bergérois, celui qui aime le rugby, s'attendrait à voir vivement à cet effet, il lui faut la commission de rugby a déclaré voilà un mois : « Nous travaillons sans bruit ». Après, il lui faut la commission de rugby a déclaré voilà un mois : « Nous travaillons sans bruit ». Après, il lui faut la commission de rugby a déclaré voilà un mois : « Nous travaillons sans bruit ».

Le dimanche sportif

A Bergerac, C.A.P. (2) et C.A.P. (junior), contre les équipes correspondantes de l'U.S.B. A Périgueux, C.A.P. (1) contre U.S.B. (1). Nos compatriotes doivent sortir victorieux de cette rencontre. Ce sera pour le public sportif. Nous ne sommes pas dans le secret des Dieux. Un de nos lecteurs nous demande notre opinion. Au risque de ne pas être lu par l'U.S.B. nous nous permettons tout de même de dire ce que nous en pensons.

Boxe

La soirée de boxe donnée vendredi par la section de l'U.S.B., a été très intéressante. Elle a été très agréable, elle a été plus que quelconque. Messieurs les organisateurs, lorsqu'on fait payer les places 10 F., on a le droit de faire payer les places 10 F. On a le droit de faire payer les places 10 F. On a le droit de faire payer les places 10 F.

Football

Entente Bergeracoise F.F.C.C. bat G.O.P.O. Périgueux par 6 buts à 1. Il est 14 h. 15, lorsque M. Greilhan nous fait passer le ballon. Le jeu est extrêmement rapide, Bergerac domine nettement et à la septième minute, Wiedmann qui s'est saisi du coup d'envoi. Quelques minutes après, sur réaction (une des rares d'ailleurs) de l'attaque adverse, un canotillage se produit dans la surface de réparation de l'U.S.B. M. Greilhan, très bien tiré, il ne laisse aucune chance au gardien bergérois. Les hommes à Wiedmann accablent l'U.S.B. de buts. Le score est littéralement étonnant, submergé, le jeu est de toute beauté ; les attaqués bergérois très bien couverts et adroits abattent pres-

Basket-Ball

Dimanche 11 octobre, le Tréfilé Gardonnais déplaçait deux équipes à Castelnaud pour y rencontrer les Magnus Saisonnais. L'équipe I, composée de deux de nos meilleurs joueurs malades, dut s'aligner avec le score un peu inférieur de 30 à 18. Piètre partie, il est très regrettable de voir des matches gagnés par les bordelais et le jeu de l'équipe II, dans un très agréable, qui ferait mieux sur la touche que sur un terrain.

L'équipe II, battue elle aussi, est au moins la preuve de matcher des équipiers, qui ne faisant pas comme leurs aînés, pratiquent un basket dépourvu de la force et de la vitesse de la défense, ce qui nous jeunes, deux équipiers malades sur aussi. On ne peut pas juger, d'après ce match, de la forme actuelle de nos athlètes, du fait de l'absence de certains pour cause de maladie et qui n'ont pu encore toucher le ballon. Vigneron François, avants Pasteur. Mial Richard, place Bellegarde. Croil Jean-Georges, Piquepions. Montier Roland, St. rue Valérie. Boland Alain, place Bellegarde. Challepe, avenue Calmette. Bagois Francis, place Bellegarde. Lacombe Grenier Daniel, avenue Calmette. Desambert Auguste, avenue Calmette. Mestas Monique, avenue Calmette. Becker Jacqueline, rue du Maréchal Joffre. Heyranit René, avenue Calmette. Gardeuon Elisabeth, place Bellegarde. Galliard Roger, avenue Calmette. Lidon Jacqueline, avenue Calmette.

Sous-Comité du Basket Ball de Bergeracois

Le secrétaire informe les Sociétés du Basket-Ball et les règlements des coupes Rodriguez-Manuel-Stella vont leur être adressés par le présent. Le date de clôture des engagements est fixée au 25 novembre inclus. Ils devront être adressés pour la coupe Manuel seulement au secrétaire de chaque circonscription de Bergeracois.

DANS L'ARRONDISSEMENT

BELEYMAS Cantine scolaire. - Un local réfectoire a été construit, sous la présidence de l'école, où un cuisinier, et tous accessoires nécessaires à la confection des repas ont été installés. Dès la rentrée, les enfants déjeunent bien en leur chambre dans une salle propre et coquette, sous la surveillance de M. Coste, instituteur. BÉCÈS 18 octobre est dédicé à son domicile, après une longue et cruelle maladie, Jean-Baptiste Tariff, âgé de 42 ans. A sa veuve, à ses deux jeunes filles et à tous ses parents et amis, nos condoléances.

ÉGLISE-NEUVE-DISSAC

Dans l'enseignement. - Notre sympathique instituteur, M. Séverin, a été nommé à Saint-Jean d'Eyraud. Tout en lui disant nos regrets pour son départ, nous saluons l'arrivée de son successeur, M. Pierson. NAISSANCE. - Naisance, à Meun, de Marie-Mirille, premier enfant des jeunes époux Arthur Bératou et Gilberte Jéant, du village de Lagrenie.

SAINT-AGNE

Un beau geste. - A l'occasion du mariage de son fils René, avec Marie-Louise, nous avons spontanément après des parents et amis de mariage, la somme de 405.90 qui a été remise au Maire pour être affectée à l'achat de trois ans prisonniers de la commune. Au nom des familles des prisonniers et en celui du Bureau de la Légion d'honneur, nous adressons nos vifs remerciements pour ce beau geste de solidarité, avec ses vœux de bonheur aux jeunes époux, qui ont eu un mariage si agréable pour les enfants de Saint-Agne en captivité.

POMPORT

Ramassage de légumes. - Étant donné la sécheresse et son influence sur les récoltes, le Secours National de hier, au cours de la campagne d'hiver 1943-44, qu'un seul ramassage de légumes. Il aura lieu le jeudi 18 octobre dans notre commune. Le Comité d'action, sous la présidence de M. Gaudin, a décidé de la libéralité de chacun pour ramasser sur ce jour ce qui lui donnerait un bon ramassage de légumes. Les légumes ramassés seront distribués aux malheureux de la ville.

Dans la région

LE MYSTÈRE D'ESCOIRE Qui a tué Georges Girard ?

Henri Girard, accusé d'un meurtre des plus atroces, a été condamné à la peine de mort. Mais le mystère n'est pas résolu. Les enquêteurs ont découvert que le meurtre avait été commis par un individu qui se faisait passer pour un journaliste. Les enquêteurs ont découvert que le meurtre avait été commis par un individu qui se faisait passer pour un journaliste.

Dans la famille nautique

Nécrologie. - C'est avec regret que nous avons appris la mort, à l'âge de 83 ans, de la mère de notre compatriote M. Gaudin. Ses obsèques ont eu lieu à Cognac-Labarde, un million d'une nombreuse assistance. En cette douloureuse circonstance, nous adressons à la famille d'admirables sentiments de condoléances fraternelles.

Remémorandum

Remémorandum. - Les membres du Bureau S.N.B. ont pris l'initiative de la réunion qui aura lieu, mardi soir, au siège, Café Richa. Ordre du jour : Congrès de Limoges.

A VENDRE

grande armoire Louis XV, cause d'essai. S'adresser bureau du journal.

CHAUSSURES

ARDILLIER

19-21, rue du Marché, BERGERAC Les plus beaux modèles Les meilleures marques Les plus bas prix Marques BALLY, UNIC, SIRIUS, etc.

Etat-civil de la ville de Bergerac

NAISSANCES Prévot Michel, avenue Calmette. Vigneron François, avenue Pasteur. Mial Richard, place Bellegarde. Croil Jean-Georges, Piquepions. Montier Roland, St. rue Valérie. Boland Alain, place Bellegarde. Challepe, avenue Calmette. Bagois Francis, place Bellegarde. Lacombe Grenier Daniel, avenue Calmette. Desambert Auguste, avenue Calmette. Mestas Monique, avenue Calmette. Becker Jacqueline, rue du Maréchal Joffre. Heyranit René, avenue Calmette. Gardeuon Elisabeth, place Bellegarde. Galliard Roger, avenue Calmette. Lidon Jacqueline, avenue Calmette.

MARIAGES

Hoaks Marcel, cultivateur, aux Monceaux (Calvados), et Moutier Lucienne, sans profession, de Bergerac. Couture E. Marie, cultivateur à Crespey, et Deffieux Olette, cultivatrice, à La Grosse. Dery Edmond, chef d'établissement au groupement R. T. II, de Bergerac, et Pradel Germaine, ouvrière agricole, de Bergerac. Galliard Roger, gendre de veuve de Bergerac, et Germaine Ginette, femme de chambre, de Bergerac.

DÉCÈS

Lhotte Annet, 67 ans, s. p. rue Charles Gontier. Marie Marguerite, enfant, avenue Calmette. Veyssières Paul, 41 ans, journaliste, rue Gaudin. Lavoine Marie, 79 ans, s. p. au Petit Clairac. Lavard Jean, enfant, impasse du Coudon. Lestour Anne, 85 ans, s. p. rue de Gais, veuve Dupont. Valère Claude, enfant, Cantonement 95. Frey Pierre, enfant, avenue Calmette. Denis Alois, 65 ans, s. p. veuve Corne, rue du Maréchal Joffre. Guilhem Suzanne, 63 ans, veuve Arville, s. p. avenue de Verdun. Baraudot Anne, 72 ans, sans profession, épouse Gagnaire, rue de La Botte. Labonne Pierre, 63 ans, cultivateur, rue du Professeur Pozzi. Faux Daniel, enfant, rue du Maréchal-Foch. Maréchal Victor, 73 ans, s. p. rue du Maréchal Joffre. Hugon François, ancien agent de police, rue Diderot. Lamotte René, enfant, avenue Calmette. Cardelino Jean, sans profession, 29 ans, avenue Calmette. Lavoine Louis, 24 ans, cultivateur, avenue Pasteur. Boissavet Marie, s. p. 65 ans, rue Félix Faure.

REMERCIEMENTS

M. Jean-Louis Hugon ; Mlle Marie Dute, s. p. Les familles, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de Monsieur François HUGOU ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie en cette douloureuse circonstance. Pompes Funèbres Générales, Bergerac, 74, 79.

REMERCIEMENTS

Mme A. Maury ; M. et Mme Roger Maury ; Mlle Robert ; M. Guy Godard et sa fille Annette ; les familles Maury, Chaussemaire, Les Prival, Godard, Vidal, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de Monsieur A. MAURY ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie en cette douloureuse circonstance. Pompes Funèbres Générales, Bergerac, 74, 79.

A TANNIÉS

Un millant du P.F.F., René Bertrou, a été assassiné par des terroristes.

A VERGT

Dimanche, M. Faure, négociant en bois, avait réuni des parents et amis à l'occasion du baptême de son enfant. Au cours du repas, une dizaine d'individus entrèrent dans la salle du banquet familial, contraindant l'hoste à se retirer. Ils firent monter dans sa propre voiture, dans laquelle ils chargèrent diverses denrées et partirent. Une enquête est ouverte.

CHAUSSURES ARDILLIER 19-21, rue du Marché, BERGERAC Les plus beaux modèles Les meilleures marques Les plus bas prix Marques BALLY, UNIC, SIRIUS, etc.

Quintoninè A VENDRE photo avec diapos. 1re bon état. S'adr. Serge Mondoulet, rue Pechadour. 683 A VENDRE robe lainage marron ; robe lainage noir ; jupe frocée noir colon. Tailleux robes frocées ; blouse satin ; blouse marine ; robe blanche albano ; gants ; glis ; brassières d'enfant de 2 à 5 ans ; réchauff. électrique ; 3 chaises cuisine. S'adr. Motte, 61, Bd Chanzy. 683

BLANCHISSERIE CAZENAVE route de Castellonade, demande 3 femmes sans connaissances spéciales pour travail de lavage et lingerie. (Visa n° 459). 678 CHERCHE cuisinière, nourrice, coiffeuse, etc. Bon salaire. S'adresser 37, dressier 41, rue Clairac. (Visa n° 475) 679

A VENDRE beaux immeubles, tout confort, avec terrain libre à la vente. S'adresser à M. de La Chapelle, Agence Immobilière, 5, boulevard Victor-Hugo, Bergerac. 680 ON ECHANGERAIT un bon logement avec terrain, par deux hommes d'homme S'adresser bur. journal. 681

A VENDRE P. T.S.F. 6 lampes, très récente. S'adr. S'adr. Fontaine, rue Alfred de Musset. 675 UN PAON vier Heurt, Gavarre, par Boulogne Le réclamant 674

Graines Potagères et Fourragères produits d'orthophraxie et insecticides. Catalogue et renseignements gratuits. Demandez le prospectus. 121, rue Origné, Tours. 676

CHERCHE bon chien, vaches et chèvre montées, bonne garde, très intelligent. Ecrire bureau du journal. 688 BON JARDINIER occupé toute l'année, est demandé. Etablissement agricole, rue Cantelaine, Bergerac. (Visa n° 472). 689

GARÇON de course, bon salaire, est demandé. Etablissement agricole, rue Cantelaine, Bergerac. (Visa n° 472). 679 POUR ABATAGE élagage et gravats, spécialiste est demandé. Conduite de travaux. Etablissement agricole, rue Cantelaine, Bergerac. (Visa n° 472). 671

A VENDRE voiture 203 Acropolis (Gaz-2000) Très bon état. S'adr. Pichot, 4, rue de Metz, Bergerac. Téléphone 338. 678 A VENDRE chaises, noires, état excellent. Ecrire bureau du journal. Fontaine, rue Alfred de Musset. 673

SUIS ACHETEUR Visa tout de suite, bonne tenue, tenue de ménage, faire offre à Siorad, courtier en vins, route de Bordeaux, tel. 518, Bergerac. La plus brillante des carrières vous sera réservée et vous apprenez le Complément, par correspondance. Brochure explicative n° 20. Prix demandé : 500 F. par envoi Courr. T.P.F. 65, rue de la Victoire, Paris (IXe) 835

BON MARCHÉ on vendrait plusieurs marchandises bien situées. - A vendre : nombreux propriétés de rapport en Dordogne et surtout en Lot-et-Garonne. Quelques maisons bien situées au prix et dans les environs. Assurances toutes branches. Agence BONNAMY, cours d'Alsace, Bergerac. 684

SUIS ACHETEUR bois d'œuvre et de chauffage. Cassis Marie, Frigorizaire.

A VENDRE emplacement Bergerac grande façade, bordure sur belle place de vignes premier choix, plein rendement, tout à un kilomètre de Bergerac S'adr. M. Bonodot, Caville-La Chaillassade, rue Saint-Florent-Vignes, qui se signera. 606

1500 carrossonnages à vendre, S'adr. Lapogue, à Orcey-sur, 646

Chaussures de Limoges 58, rue Neuve, R. BURE, chaussure Série de qualité pour la Marche pour l'Appartement